

N° 5-2
29/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250429-5_2_29042025-DE

S²LOW

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9
Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 avril 2025

Étaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERULT Jessica, M. GERALT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain.

Était excusé : M. CAPS David

Indemnités stagiaire services techniques

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un stagiaire, Monsieur Nathan CANU, a réalisé un stage de soixante jours aux services techniques notamment auprès de l'agent chargé des espaces verts du 4 novembre 2024 au 6 avril 2025. Il demande qu'à ce titre il soit délibéré du versement ou non d'une indemnité de fin de stage pour la motivation et l'aide apportée durant cette période.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ❖ De verser la somme de 750 €, correspondant au versement de l'indemnité de fin de stage suite à la motivation et l'aide apportée par M. Nathan CANU
- ❖ De charger Monsieur le Maire des démarches correspondantes.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,